

**Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec****CRITÈRES DE SÉLECTION DES COMPAGNONS P6b****Pour la préposée ou le préposé à l'aqueduc (P6b)**

Le compagnon d'apprentissage et d'évaluation doit :

- Avoir un diplôme (DEP, DEC), un certificat ou une attestation en assainissement ou traitement des eaux de consommation reconnu par le MDDEP au sens de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.
- **et** posséder trois années d'expérience pertinente et récente en entretien et réparation de réseau d'aqueduc.

**OU**

- Avoir un certificat de qualification professionnelle P6b émis par Emploi-Québec.
- **et** posséder trois années d'expérience pertinente et récente en entretien et réparation de réseau d'aqueduc.

**ET**

Le compagnon d'apprentissage et d'évaluation doit :

Démontrer des capacités de communication (savoir créer une relation de confiance, savoir écouter, questionner et donner un suivi (feed-back personnalisé).

Faire preuve d'une bonne capacité d'analyse, d'intégrité et être reconnu pour son expertise.

**ET**

- Suivre la formation prescrite par Emploi-Québec sur le Programme de qualification des opérateurs en eau potable.